



## **Exploitants agricoles !**

***Vous rencontrez des difficultés avec une de vos banques ?***

***Contactez la Médiation du crédit dans les meilleurs délais !***

La Médiation du crédit est un dispositif public gratuit, confidentiel et rapide qui vient en aide aux chefs d'entreprise qui rencontrent des difficultés de financement bancaire ou d'assurance-crédit.

### ➤ ***Dans quel cas puis-je contacter la Médiation du crédit ?***

**Vous pouvez notamment saisir la Médiation si :**

- Vos lignes de découvert ont été supprimées,
- Votre banque refuse de rééchelonner une dette existante,
- Votre demande de prêt professionnel a été refusée...

### ➤ ***Que m'apportera la Médiation ?***

**La Médiation vous apportera :**

- Un suivi personnel adapté à vos besoins
- Un premier contact par téléphone avec votre médiateur départemental dans les 48 heures suivant le dépôt de votre dossier de médiation en ligne
- Un maintien de vos concours bancaires pendant toute la durée de la médiation

### ➤ ***Comment accéder à ses services ?***

**Vous devez tout simplement renseigner et valider en quelques minutes un dossier de médiation sur le site : [www.mediateurducredit.fr](http://www.mediateurducredit.fr)**

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le **0810 00 12 10** (service = 0,06 €/min + prix d'appel)

### ➤ ***Comment ça fonctionne ?***

Suivant le dépôt de votre dossier en ligne, votre Médiateur du crédit local – qui est le directeur départemental de la Banque de France – vous appellera dans les 48 heures. Il informera votre banque de l'ouverture d'un processus de médiation et lui demandera de revoir sa position. Si besoin est, il réunira tous vos partenaires financiers afin de chercher des solutions de financement concertées et adaptées à vos besoins.

### ➤ ***En saisissant la Médiation, mes relations avec mes partenaires financiers vont-elles empirer ?***

Non. Le Médiateur est là pour renouer le dialogue entre vous et vos banquiers et pour vous aider à reconstruire une relation de confiance. C'est une démarche commune de recherche de solutions.

## Quelques conseils pour bien remplir votre dossier de médiation en ligne...

### ➤ 1er onglet « Vous » :

- sélectionnez la fonction « **Gérant** » dans le menu déroulant « **Fonction** »

Vous **Votre entreprise** Vous êtes accompagné Vos établissements financiers Votre situation financière Vos difficultés Validation

**DOSSIER DE MÉDIATION** Déconnexion

La saisie de ce volet permet d'initier la saisine du Médiateur du Crédit aux entreprises.

Les informations obligatoires sont identifiées par un \*.

— Informations sur le Déclarant —

Civilité \*  Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom \*  ?

Prénom \*  ?

Date de naissance \*  ?

**Fonction**  **Gérant** ?  
(Seuls les dirigeants, les mandataires sociaux ou les administrateurs désignés par les tribunaux sont habilités à soumettre un dossier de médiation)

Téléphone Fixe \*  (10 chiffres, sans séparateur) ?

Téléphone Portable  (10 chiffres, sans séparateur) ?

Email \*  ?

S'agit-il d'une création / reprise d'entreprise ? \*  Oui  Non

Important : Ces données ne sont plus modifiables une fois la validation de cette étape effectuée.

### ➤ 2ème onglet « Votre entreprise » :

- Sélectionnez l'activité « **Agriculture, sylviculture et pêche** » dans le menu déroulant « **secteur d'activité** ».
- Entrez ensuite le **code APE**

Cultures de blé, maïs, seigle, orge, avoine, pommes de terre, betteraves, oléagineux, protéagineux, plantes fourragères, plantes textiles..... 0111Z  
Élevages de vaches laitières..... 0141Z  
Bœufs, vaches allaitantes, génisses, veaux, taureaux..... 0142Z

- S'agissant de la forme juridique, vous devez indiquer si vous êtes gérant d'une exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) ou d'un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC).

Vous **Votre entreprise** Vous êtes accompagné Vos établissements financiers Votre situation financière Vos difficultés Validation

**DOSSIER DE MÉDIATION** Déconnexion

Les informations obligatoires sont identifiées par un \*.

— Informations sur votre entreprise —

Raison sociale \*  ?

**Secteur d'activité**  **Agriculture, sylviculture et pêche** ?

**Code NAF/APE \***  **0111Z** ?

Immatriculation \*  ? (N° SIREN)

Adresse \*  ?

Code postal \*  ?

Ville \*  ?

Département \*  Sélectionner ... ?

Téléphone \*  ? (10 chiffres, sans séparateur)

Fax  ? (10 chiffres, sans séparateur)

**Forme juridique \***  **EARL** ?

Capital (pour les sociétés)  ? (en euros)

Effectif \*  ? (chiffres uniquement)

Date de création \*  ? (Cliquez sur l'icône du calendrier pour sélectionner une date)

Faites-vous l'objet d'une procédure collective : \*  Oui  Non

Passer à l'étape suivante Retour